

Formation Transports, tourisme

Fiches descriptives d'enquêtes pour examen d'opportunité

page

- Enquête nationale Transports 20072

**Enquêtes communautaires également présentées pour opportunité dans les 3 formations
Commerce, services, Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie et Urbanisme,
équipement, logement :**

- Enquête communautaire sur l'innovation – CIS44

- Enquête Changements organisationnels et informatisation - technologies de l'information et de la
communication (COI-TIC).....6

Fiche descriptive pour examen d'opportunité

Enquête nationale Transports 2007

Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : <mailto:cnis@insee.fr> fax : 01 41 17 55 41).

1. Service producteur

La maîtrise d'ouvrage de l'enquête est confiée au SES (Service d'Etudes Statistiques du Ministère de l'équipement et des transports)

2. Intitulé de l'enquête

Enquête Nationale Transports 2007

3. Objectifs généraux de l'enquête

L'objectif de cette enquête est la connaissance des déplacements des ménages résidant en France et de leur usage des moyens de transport tant collectifs qu'individuels. Elle s'inscrit dans le prolongement des précédentes enquêtes transports, dont la dernière a été réalisée en 1993-1994.

Ces enquêtes sont les seules sur la mobilité réalisées à cette échelle et qui décrivent tous les déplacements, quels que soient le motif, la longueur, la durée, le mode de transport, la période de l'année ou le moment de la journée. Elles s'intéressent aussi, pour comprendre ces comportements, aux possibilités d'accès aux transports collectifs et aux moyens de transports individuels dont disposent les ménages.

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Sur proposition de sa formation « Transport-Tourisme », le CNIS a, dans ses avis concernant le programme à moyen terme 2004-2008, lors de son assemblée plénière du 18 décembre 2003, adopté l'avis suivant : « Le Conseil encourage les services à relancer la réflexion sur le renouvellement de l'enquête Transports-Communications ». Et, lors de sa réunion du 27 mai 2004, la formation « Transport-Tourisme » a proposé le projet d'avis suivant, au titre de 2005 : « Le Conseil se félicite de la volonté des services statistiques de lancer les travaux préparatoires au renouvellement en 2007 de l'enquête « transport » et espère que les problèmes budgétaires ne remettront pas en cause la réalisation de cette opération ».

L'enquête est commandée par le Ministère de l'équipement et des transports (MET) ; elle est financée par des organismes publics et privés (directions du MET, ADEME, Dir Gale de l'aviation Civile, EDF, Réseau Ferré de France, Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes et d'Ouvrages à Péage,...)

5. Principaux thèmes abordés

Les déplacements, courte et longue distance, des ménages et de leurs membres, selon les différents modes de transport.

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

- Les déplacements sont mesurés par les « enquêtes ménages déplacements » réalisées dans les grandes agglomérations (méthodologie du CERTU) : elles permettent de recueillir les pratiques globales de déplacements d'une population urbaine.

- Le SES a mis en place un suivi permanent des déplacements à longue distance, à partir du panel « suivi de la demande touristique » de la direction du Tourisme

L'Enquête Nationale Transport est le seul outil qui permette d'observer les comportements des habitants de toutes les tailles d'agglomérations (notamment les plus petites) et d'estimer des indicateurs de mobilité tout au long de l'année. L'enquête est notamment fiable pour l'appréhension des distances parcourues (véhicules*kilomètres ou voyageurs*kilomètres) ce qui est important pour les problématiques environnementales (émission de polluants locaux ou globaux, consommation d'énergie). Elle permet des comparaisons dans le temps (avec les enquêtes précédentes) et dans l'espace (avec les enquêtes menées à l'échelon local ou dans d'autres pays).

7. Unités enquêtées et champ de l'enquête

L'enquête interroge des ménages ordinaires de France métropolitaine; elle vise 14 000 ménages répondants. Elle se compose de deux questionnaires, remplies en deux visites, et d'un carnet par véhicule du ménage, où doivent être consignés, pendant 7 jours les déplacements effectués avec le véhicule (lieu de départ et d'arrivée, durée, kilométrage, motifs)

8. Période de la collecte ; service réalisant la collecte

L'enquête se déroulera tout au long de l'année 2007. La maîtrise d'œuvre est confiée à l'INSEE

9. Impact sur l'unité enquêtée dont temps de réponse maximum au questionnaire

Le temps total d'interrogation sera de 100 mn en moyenne. On prévoit que le carnet comprendra en moyenne une trentaine d'enregistrements

10. Comité de concertation :

La maîtrise d'ouvrage n'a pas, pour l'heure, prévu de comité de concertation en tant que tel. Il convient cependant de noter que le comité de pilotage de cette enquête est particulièrement large, rassemblant une vingtaine d'organismes, privés ou publics, comme indiqué au point 4 ci-dessus. En particulier, la plupart des grands acteurs institutionnels et industriels du transport routier, ferroviaire ou aérien doivent participer à ce comité (comme c'était le cas lors de la précédente enquête).

11. Extensions régionales prévues

Des extensions régionales sont envisagées. Les contacts en ce sens ne sont pas encore concrétisés.

12. Diffusion des résultats

Pas de restrictions particulières

Fiche descriptive pour examen d'opportunité
Enquête communautaire sur l'innovation – CIS4

1. Services producteurs

INSEE, SESSI, SES, SCEES, DEP
Maîtrise d'œuvre assurée par le SESSI.

2. Intitulé de l'enquête

Enquête communautaire sur l'innovation – CIS4

3. Objectifs généraux de l'enquête

L'enquête sur l'innovation vise à fournir des informations quantitatives sur la fréquence de l'innovation dans les entreprises (fréquence en nombre d'entreprises et parts de chiffres d'affaires résultant de l'innovation) et sur des aspects particuliers du processus d'innovation (part des dépenses d'innovation, sources d'information et formes de collaboration, facteurs freinant l'innovation, degré de réalisation des objectifs liés à l'innovation).

Il s'agit de la quatrième occurrence de cette enquête (enquêtes précédentes réalisées en 1993, 1997, et 2001) conduite de façon harmonisée au niveau européen (enquêtes CIS : « Community Innovation Survey »). Les réalisations précédentes de l'enquête ont donné lieu à un grand nombre de publications (études et résultats) tant en France que dans les autres pays européens ou au niveau de l'UE (Eurostat). Un certain nombre d'indicateurs tirés des enquêtes CIS font partie des tableaux de bord européens de suivi de l'innovation (« Trend chart innovation scoreboard », benchmarking des pays de l'UE).

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Comme indiqué précédemment l'enquête est coordonnée dans le cadre européen en application du règlement européen (n°1450/2004) relatif aux statistiques d'innovation (décision du Parlement et du Conseil concernant la production et le développement des statistiques communautaires sur l'innovation).

De façon plus large l'initiative européenne en matière de statistiques sur l'innovation traduit la poursuite des objectifs fixés au sommet de Lisbonne (1997) visant à encourager le développement de l'innovation et renforçant en conséquence les objectifs de suivi des politiques d'innovation.

Dans le cadre français de nombreux travaux ont été réalisés et font ou on fait l'objet de publication (cf. séminaire INSEE sur l'innovation – décembre 2002). Les données de l'enquête servent régulièrement au chiffrage de mesures publiques (« plan innovation » 2002, dispositif JEI – « jeunes entreprises innovantes » -, travaux dans le cadre de Futuris).

5. Principaux thèmes abordés

- Fréquence de l'innovation par nature d'innovation (produits, procédés : nombre d'entreprises ayant réalisé de telles innovations au cours de la période 2002-2004.
- Degré de l'innovation : part en chiffre d'affaires (2004) des innovations de produits introduites entre 2002 et 2004, suivant le degré de nouveauté : produits nouveaux pour le marché ou produits nouveaux pour l'entreprise.
- Dépenses liées aux activités d'innovation concernant les innovations de produits et de procédés suivant une nomenclature simple : dépense de R&D (internes/externes), dépenses d'équipement liées au développement des innovations (hors R&D), autres dépenses liées au développement des innovations.
- Autres aspects du processus d'innovation (produits et procédés - questions qualitatives uniquement) : -existence de financements publics, sources d'information

et formes de coopération pour le développement des innovations, degré de réalisation des objectifs de l'innovation, facteurs freinant l'innovation, recours à la propriété industrielle pour les innovations réalisées.

- Innovations d'organisation et de marketing : en l'attente de la révision du manuel d'Oslo, ces questions seront abordées de manière succincte en fin de questionnaire
- Pour répondre à une recommandation du CNIS de 2004, le thème de la gestion des connaissances sera aussi abordé dans cette enquête.

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

Les informations relatives aux caractéristiques structurelles de l'entreprise (chiffre d'affaires, effectifs) sont complétées par appariement avec les sources structurelles (EAE).

Les données de dépenses de R&D sont recueillies dans le cadre de l'enquête afin de s'assurer de la bonne adéquation entre données sur l'innovation et données sur la R&D.

La coordination avec l'échantillon de l'enquête TIC-COI est conçue de manière à s'assurer d'un bon complément, informations complémentaires et non redondantes recueillies dans les deux enquêtes pour les grandes entreprises, tout en allégeant la charge pour les petites entreprises (coordination négative des échantillons).

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête

L'unité de collecte sera l'entreprise.

Le champ couvrira les entreprises de plus de dix salariés de l'industrie, des IAA, des transports, de la construction, du commerce, des services ainsi, que des banques et des assurances.

L'échantillon comprendrait environ 25 000 unités. Il sera conçu pour permettre en particulier de répondre aux demandes du règlement européen correspondant en terme de précision des réponses aux différents niveaux prévus.

8. Période et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte

Enquête ponctuelle dont la collecte devrait démarrer en septembre 2005 et s'achever début 2006. La maîtrise d'œuvre est assurée par le SESSI.

9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

Il est prévu un questionnaire postal de six pages maximum, avec essentiellement des questions qualitatives. La durée de remplissage du questionnaire doit être vérifiée lors des tests ; elle ne devrait pas dépasser trente minutes.

L'enquête précédente (CIS3), dont le questionnaire était comparable, a eu un taux de réponse tout à fait satisfaisant.

10. Comité de concertation

Un comité de concertation regroupant des représentants d'entreprise, des organismes professionnels, des universitaires et des représentants des ministères concernés a été mis en place et a tenu ses deux premières réunions en mars 2005.

11. Extensions régionales prévues ? Si oui citer les régions :

Non

12. Diffusion des résultats

Un retour d'information à l'unité enquêtée est prévu.

Les éléments rassemblés permettront de répondre au règlement européen.

Il est envisagé des publications d'ensemble puis sectorielles.

Le choix de s'aligner sur le questionnaire et les recommandations méthodologiques communautaires permettra plus aisément que par le passé de comparer les données nationales à celles des autres pays européens.

Fiche descriptive pour examen d'opportunité

Enquête Changements organisationnels et informatisation - technologies de l'information et de la communication (COI-TIC)

1. Services producteurs

INSEE, SESSI, SES, SCEES

Maîtrise d'œuvre assurée par le CEE et l'INSEE pour la partie entreprise.

2. Intitulé de l'enquête

Changements organisationnels et informatisation - technologies de l'information et de la communication (COI-TIC).

3. Objectifs généraux de l'enquête

Le couplage des deux enquêtes COI et TIC vise à mieux connaître l'informatisation et la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises et leurs conséquences en termes de changements organisationnels.

Le dispositif d'enquêtes COI préparé par le Centre d'Etudes de l'Emploi (CEE) a déjà été présenté à l'inter formation « Statistiques d'Entreprises » et a reçu un avis d'opportunité favorable avec la demande de fusionner l'enquête avec l'enquête européenne sur les TIC. C'est cette dernière enquête qui est ici présentée pour demande d'avis d'opportunité.

4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'importance des TIC comme vecteur de productivité a entraîné de nombreuses demandes de statistiques, notamment au niveau européen. La partie TIC de l'enquête correspond ainsi à la première application d'un règlement cadre européen du 21 avril 2004 sur les entreprises et la société de l'information.

Plus largement cette enquête répond aux besoins d'information sur les TIC repris dans le programme à moyen terme du CNIS et analysé notamment dans le rapport du groupe de travail du CNIS sur l'observation statistique du développement des TIC et de leur impact sur l'économie (Rapport Lombard de février 2001).

5. Principaux thèmes abordés

Développement des nouvelles technologies et intensité de leur utilisation au sein de l'entreprise ; types d'utilisation des TIC (commerce électronique, partage et échange d'information, plus généralement relations avec le monde externe à l'entreprise) ; impact des TIC sur l'organisation de l'entreprise,...

6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources

Cette enquête se situe dans la lignée d'enquêtes thématiques précédentes sur les TIC (1999 et 2002) et devrait être reconduite annuellement pour répondre au règlement européen.

Le recoupement avec les problématiques de l'enquête ponctuelle COI justifie un couplage des interrogations sur 2005.

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête

L'unité de collecte sera l'entreprise.

Le champ couvrira les entreprises de plus de dix salariés de l'industrie, des IAA, de la construction, des transports, du commerce, des services ainsi, que des banques et des assurances.

L'échantillon comprendrait environ 17 000 unités.

Dans la mesure du possible, il sera corrélé négativement avec l'échantillon de l'enquête CIS4 sur l'innovation, dont la collecte aura lieu à l'automne 2005.

8. Période et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte

Enquête ponctuelle dont la collecte devrait démarrer au dernier trimestre 2005 et s'achever début 2006.

La maîtrise d'œuvre est assurée par l'INSEE.

9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

Il est prévu un questionnaire postal de six pages avec essentiellement des questions qualitatives. A priori, on vise un questionnaire rempli en moins d'une heure. Ce point doit être vérifié lors des tests.

10. Comité de concertation

Un comité de pilotage pour le volet entreprises du dispositif COI-TIC s'est réuni une fois par mois d'octobre 2004 à mars 2005 pour mettre au point un projet de questionnaire, lequel sera testé au printemps 2005. Ce groupe d'une trentaine de personnes associe des représentants d'entreprise, des organismes professionnels, des universitaires et des représentants des ministères concernés.

11. Extensions régionales prévues ? Si oui citer les régions :

Non

12. Diffusion des résultats

Un retour d'information à l'unité enquêtée est prévu.

Les éléments rassemblés permettront de répondre au règlement européen.

Il est envisagé des publications d'ensemble puis sectorielles.

Les services concernés lanceront aussi un programme d'études à l'image de ce qui été fait à partir de l'enquête COI de 1997, mais plus large car pratiquement tous les secteurs sont désormais couverts et notamment les secteurs tertiaires.